

**MAZARS ENTREPRENEURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 2 000 000,00 €
20 RUE DE LA GAZELLE
43000 LE PUY EN VELAY
384 762 589 RCS LE PUY EN VELAY**

**PROCÈS-VERBAL
D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 18 FÉVRIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le dix-huit février, à huit heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par la présidente le 2 février 2022.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Raphaëlle FAURE préside la séance en qualité de présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la présidente, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent les 4 166 actions composant le capital.
En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La société EMERSON AUDIT, commissaire aux comptes, convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 2 février 2022, est absente et excusée.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et le récépissé postal de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 août 2021,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article

rw

P

- L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Renouvellement de mandats des commissaires aux comptes,
 - Questions diverses

La présidente donne lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Il est rappelé, par la présidente, que les dividendes peuvent être taxés à la source au taux de 12,8 % dans le cas de l'option pour le prélèvement forfaitaire unique de 30%. L'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu peut être maintenue, après abattement de 40 %. Dans ce cas, la présidente précise que les dividendes pourront être exonérés si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 août 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 5 323 € et qui ont donné lieu à une imposition de 1 490.44 €.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021, s'élevant à 690 146,67 €, de la manière suivante :

- Une somme de 690 139.56 €
à la distribution de dividende, soit par action,
un montant de 165.66 €
- et le solde, soit 7.11 €
par prélèvement sur le compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 165,66 €.

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision de la présidente du 9 août 2021, il a déjà été versé un acompte sur dividendes de 550 036.98 euros.



Il reste donc à verser aux associés un solde de dividende de 140 102.58 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis ; pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12.80% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.20%, soit une taxation globale de 30 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Les mandats de la société EMERSON AUDIT, commissaire aux comptes titulaire et de la société GESTION EXPERTISE ET RÉVISION COMPTABLE, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'assemblée générale décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six (6) exercices, dans le cadre de l'audit légal, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente et un associé.


La présidente


Un associé

Comptes annuels

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

Pour copie certifiée conforme
à l'original. La fondatrice
Raphaëlle FAURE P.

MAZARS ENTREPRENEURS

20 Rue de la Gazelle
43000 LE PUY EN VELAY

APE : 6920Z -
Siret : 38476258900115
<http://www.mazars.fr>

mazars

MAZARS ENTREPRENEURS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
20 Rue de la Gazelle

43000 LE PUY EN VELAY

Tél : 0471054400

Fax : 0471038176

Courriel : secretariatlepuy@mazars.fr

Web : <http://www.mazars.fr>

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	19
Autres informations	20

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	1 862 175		1 862 175	1 862 175
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	49 100		49 100	49 100
Constructions	266 049	61 673	204 376	224 934
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	664 331	452 155	212 176	268 676
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 700		7 700	11 300
Autres immobilisations financières	38 001		38 001	37 001
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 887 356	513 828	2 373 528	2 453 186
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 244 536	30 867	1 213 668	893 833
Autres créances	307 561		307 561	823 699
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				250 000
Disponibilités	1 497 306		1 497 306	590 536
Charges constatées d'avance (3)	11 838		11 838	36 096
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 061 240	30 867	3 030 373	2 594 164
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 948 596	544 696	5 403 901	5 047 350
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			3 600	3 600
(3) Dont à plus d'un an (brut)			12 387	57 673

Bilan Passif

	31/08/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	138 442	138 442
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	73 560	49 087
Report à nouveau	-550 037	-350 202
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	690 147	624 710
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 552 111	2 662 037
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	369 059	438 646
Emprunts et dettes financières diverses (3)	647	141 340
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 369	162 480
Dettes fiscales et sociales	1 506 434	843 912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 073	
Autres dettes	44 367	18 626
Produits constatés d'avance (1)	720 840	780 309
TOTAL DETTES	2 851 789	2 385 313
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 403 901	5 047 350
(1) Dont à plus d'un an (a)	285 896	368 412
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 565 893	2 016 901
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	647	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS ENTREPRENEURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 5 403 901 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 690 147 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/11/2021.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 862 175			1 862 175
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 862 175			1 862 175
- Terrains	49 100			49 100
- Constructions sur sol propre	266 049			266 049
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	370 670			370 670
- Matériel de transport	202 497	34 768	5 184	232 081
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 572		23 992	61 580
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	973 888	34 768	29 176	979 480
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	48 301	1 000	3 600	45 701
Immobilisations financières	48 301	1 000	3 600	45 701
ACTIF IMMOBILISE	2 884 364	35 768	32 776	2 887 356

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		34 768	1 000	35 768
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		34 768	1 000	35 768
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		29 176	3 600	32 776
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		29 176	3 600	32 776

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2021
Éléments achetés	1 862 175
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 862 175

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	41 115	20 558		61 673
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	212 054	39 729		251 783
- Matériel de transport	113 969	44 450	5 184	153 235
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 040	7 090	23 992	47 138
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	431 178	111 826	29 176	513 828
ACTIF IMMOBILISE	431 178	111 826	29 176	513 828

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 609 636 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	7 700	3 600	4 100
Autres	38 001		38 001
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 244 536	1 232 149	12 387
Autres	307 561	307 561	
Charges constatées d'avance	11 838	11 838	
Total	1 609 636	1 555 148	54 488
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 600		

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	51 027	25 782	45 941	30 867
Total	51 027	25 782	45 941	30 867
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		25 782	45 941	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000 000,00 euros décomposé en 4 166 titres d'une valeur nominale de 480,08 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 166	480,08
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 166	480,08

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 851 789 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	647	647		
- à plus de 1 an à l'origine	368 412	82 516	245 435	40 461
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	550 670	550 670		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 369	209 369		
Dettes fiscales et sociales	956 410	956 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 073	1 073		
Autres dettes (**)	44 367	44 367		
Produits constatés d'avance	720 840	720 840		
Total	2 851 789	2 565 893	245 435	40 461
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	70 234			
(**) Dont envers Groupe et associés	550 670			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	1 600
FOURNISSEURS FNP INTRA GROUPE	47 161
DETTES PROV. POUR CP HORS ASSOC.CAR	57 002
DETTES PROV. POUR INTERESS. HORS AS	90 000
AUTRES CHARGES A PAYER	210 058
CHARGES SOCIALES/PRIMES/REM. VARIAB	28 500
TAXE D APPRENTISSAGE	7 179
FORM. PROF. FONGECIF	13 504
C.E.T. (CFE+CVAE)	13 739
TAXE/LES VEHIC. DES SOCIETES	1 500
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	7 600
DIVERS CHARGES A PAYER	19 544
Total	497 387

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 838		
Total	11 838		

 Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	720 840		
Total	720 840		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le calcul a été fait suivant la méthode retenue par le groupe MAZARS.

Le montant de l'engagement de départ à la retraite au 31 août 2021 est de 181 357 €.

Les hypothèses retenues à la clôture sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,75%
- Taux d'inflation : 2,4%
- Taux de revalorisation des salaires inflation incluse : 1,90%

